

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Communauté de communes Tarn-Agout  
Espace Ressources • Rond-Point de Gabor  
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE  
Tél. : 05.63.41.89.12 - Fax : 05.63.41.89.15  
Mail : [spanc@cc-tarnagout.fr](mailto:spanc@cc-tarnagout.fr)

# DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET AU FOSSE COMMUNAL OU DANS LE MILIEU SOUTERRAIN

**(Rejet des eaux usées traitées d'une installation  
d'assainissement non collectif)**

Demande présentée par M \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**OBJET : Demande d'autorisation de rejet d'eaux usées traitées**

Madame/Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de rejeter les eaux usées traitées de mon dispositif d'assainissement non collectif dans :

- le fossé communal ou le réseau communal de collecte des eaux pluviales
- au puits d'infiltration (selon les conclusions de l'étude de sol hydrogéologique)

**Lieu d'implantation du dispositif d'assainissement non collectif**

Commune : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Parcelle : \_\_\_\_\_

Je certifie avoir pris connaissance de toutes les recommandations afférentes au guide d'utilisation de mon système d'assainissement non collectif et notamment aux préconisations et aux périodicités relatives à l'entretien du système.

Je m'engage à réaliser le rejet des eaux usées traitées du dispositif d'assainissement non collectif selon le schéma de principe ci-joint en page 2 ou 3 suivant le cas.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

**Signature du Demandeur**

## AUTORISATION DE REJET

Je soussigné(e) Madame/Monsieur le Maire de \_\_\_\_\_ autorise le pétitionnaire ci-dessus à rejeter les eaux usées traitées dans :

- le fossé communal ou dans le réseau communal de collecte des eaux pluviales référencé sis \_\_\_\_\_
- au puits d'infiltration (selon les conclusions de l'étude de sol hydrogéologique)

Fait à : \_\_\_\_\_

Pour valoir ce que de droit

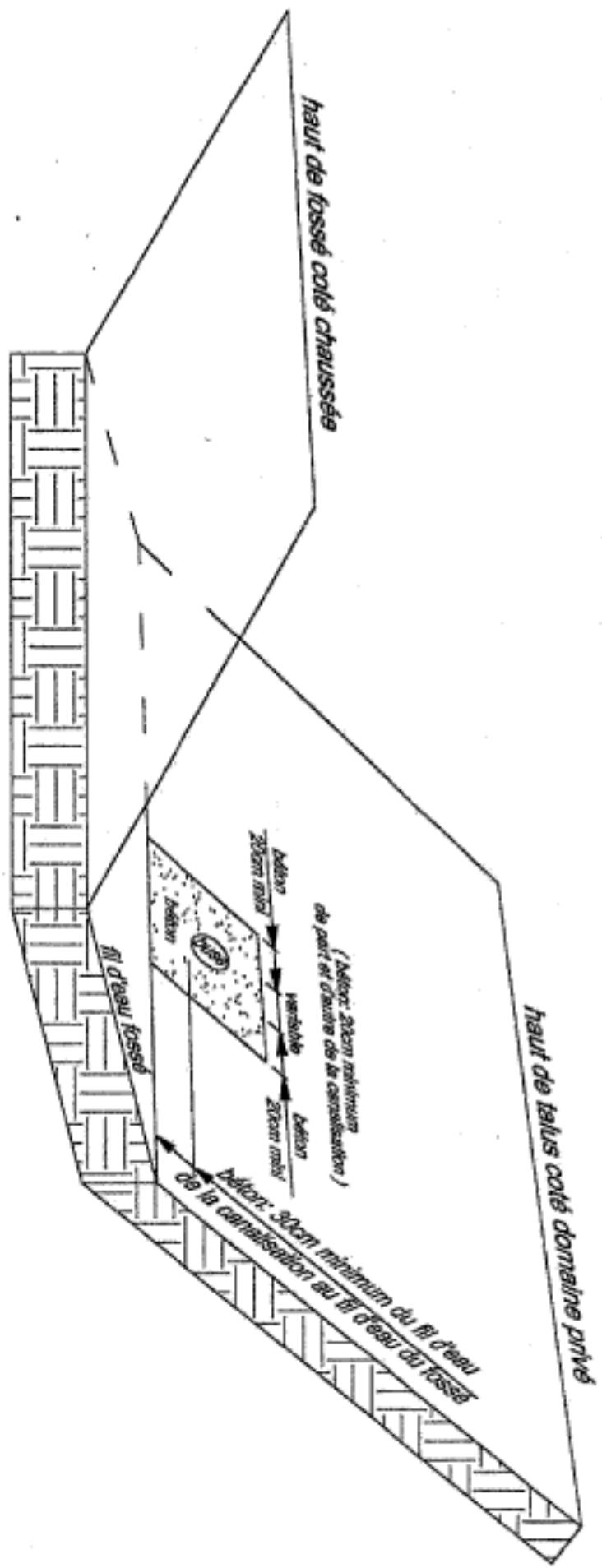
Le : \_\_\_\_\_

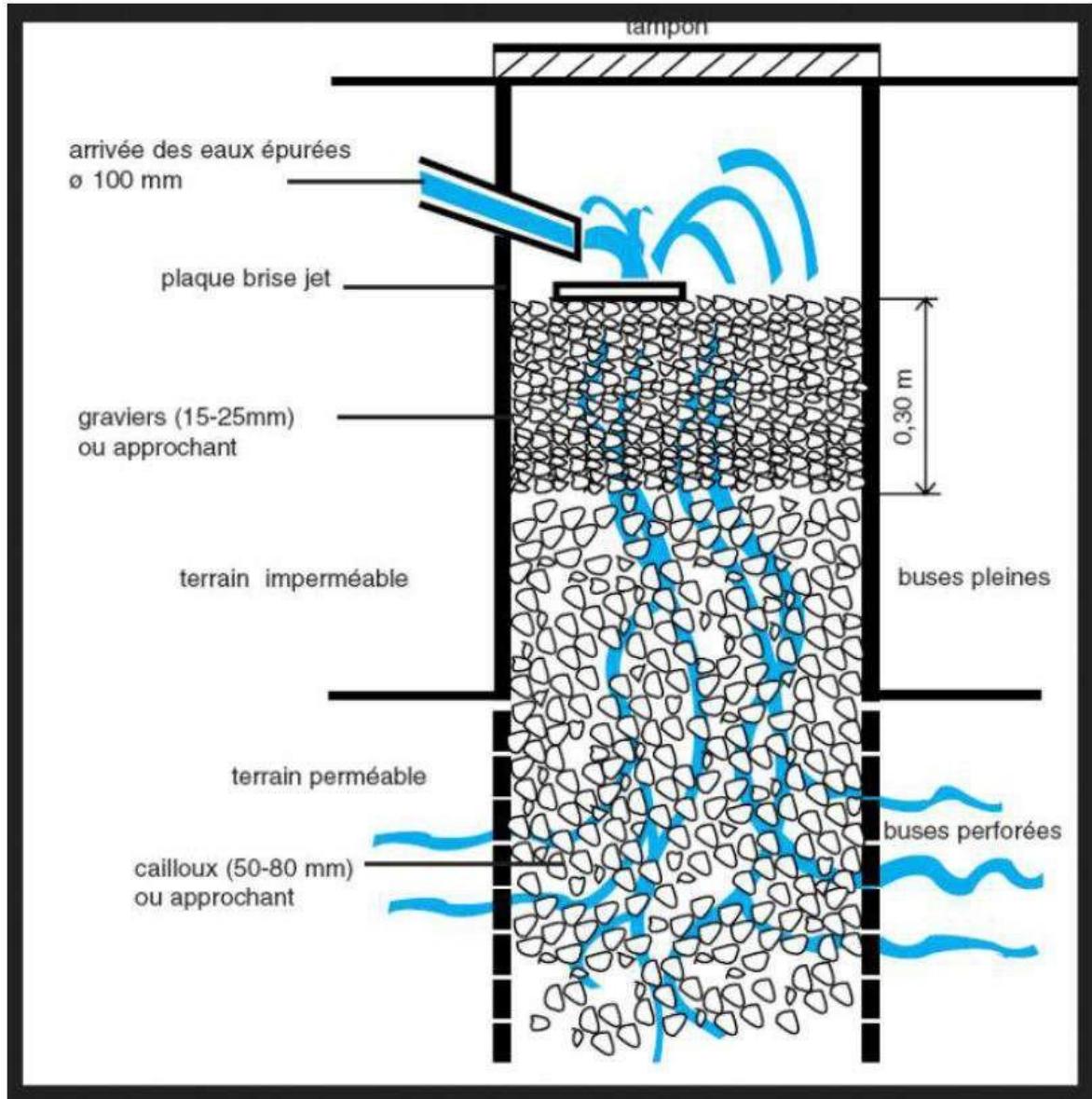
**Signature du Maire + cachet**

# Aménagement d'un rejet au fossé

---

## schéma de principe





Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique qui a été régulièrement déclaré, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Elles sont utilisées exclusivement pour assurer le traitement de votre demande. Le délai de conservation des données s'élève à 4 ans. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition en cas de motif(s) légitime(s). Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site internet de la CNIL : [cnil.fr](http://cnil.fr)

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Communauté de communes TARN-AGOUT : [dpd@maires81.asso.fr](mailto:dpd@maires81.asso.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés ou que le dispositif d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.